

Autorités fédérales en décideront, il sera fait acquisition subséquemment ou de l'habit actuel ou du nouvel habit.

„Nous saisissons cette occasion pour vous réitérer l'assurance de notre parfaite considération.

„*Le Chef*  
„du Département militaire fédéral :  
„STÆMPFLI.“

---

Sur la proposition du Département des Postes, le dépôt de Davos-Platz a été érigé en bureau postal.

---

(Du 15 Février 1860.)

Par office du 20 du mois passé, le Gouvernement du Canton de St. Gall annonce l'accession de ce Canton au concordat touchant la fixation et la garantie des vices redhibitoires du bétail.\*

---

\* Voir Recueil officiel, T. IV, p. 212, 347; T. V, p. 118, 168.

~~~~~

## INSERTIONS.

---

### A V I S.

---

Le Consul général des Pays-Bas en Suisse a transmis au Conseil fédéral un acte de décès concernant le nommé *Marc Louis Jaquier*, soi-disant né à Genève, âgé de vingt-cinq ans, fils de *Louis Adolphe Jaquier* et de *Jaqueline Louise Lion*, dont le domicile est inconnu; décédé le 7 Octobre 1859 à l'hôpital militaire de Harderwyk, province de Gueldre.

Le lieu d'origine du défunt n'ayant pu être découvert, la Chancellerie d'Etat ou l'autorité communale ou de police qui le reconnaîtrait comme son ressortissant est priée d'en aviser la Chancellerie soussignée.

Berne, le 10 Février 1860.

*La Chancellerie fédérale.*

---

## Mise au concours.

En exécution de la loi fédérale du 21 Janvier dernier, un concours est ouvert pour la place de Directeur du bureau de statistique fédéral nouvellement créé, avec traitement annuel de 4000 à 6000 fr.

Les postulants dont il est à désirer qu'ils possèdent la connaissance des principales langues de l'Europe, auront à s'adresser d'ici au 3 Mars prochain au Département soussigné en joignant à leurs offres des certificats de bonnes études statistiques ou de services signalés dans cette branche.

Berne, le 9 Février 1860.

*Le Département fédéral de l'Intérieur.*

---

## A V I S.

Il est parvenu au Conseil fédéral deux extraits mortuaires concernant de soi-disant ressortissants suisses, savoir:

1. Acte de décès de *Jacob Vangeler*, fusilier au premier régiment étranger à Alger, né le 14 Mars 1837 à *Willisau*, Canton de Lucerne, fils de feu *Joseph* et de feu *Catherine Hecht*, décédé le 4 Mai 1858 à *Boussaada* à l'hôpital militaire.

2. Acte de décès de *Jean Mehr*, soldat au premier régiment étranger à Rome, né à *Hasli*, Canton de Lucerne, décédé le 15 Novembre 1858 à l'hôpital militaire de *Santo Spirito* à Rome, âgé de 27 ans.

Le lieu d'origine des individus prénommés n'ayant pu être découvert, les Chancelleries d'Etat ainsi que les Autorités communales et de police qui les reconnaîtraient comme leurs ressortissants sont priées d'en aviser la Chancellerie soussignée.

Berne, le 3 Février 1860.

*La Chancellerie fédérale.*

---

## A V I S.

La légation du Grand-Duché de Baden a transmis au Conseil fédéral en date du 6 courant entre autres actes de naissance et de décès, l'extrait de baptême de *Marie Louise*, fille légitime de *Jean Jost*, bourgeois de *Willingen*, Canton de Bâle, marchand de vin à *Mambach*, et de sa femme *Josephha Nuefer*.

Le lieu d'origine de cette personne n'ayant pu être découvert, la Chancellerie cantonale ou l'Autorité communale et de police qui la reconnaîtrait comme sa ressortissante, est priée d'en aviser la Chancellerie soussignée.

Berne, le 28 Janvter 1860.

*La Chancellerie fédérale.*

### Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franc de port et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Télégraphiste* à Bienne. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à l'Inspection des télégraphes à Berne.

2) *Buraliste et facteur* à Davos-Plaz (Grisons). Traitement annuel fr. 440. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction des Postes à Coire.

1) *Adjoint* à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich. Traitement annuel fr. 2500. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

2) *Adjoint* à la Direction de l'arrondissement postal de Bâle. Traitement annuel fr. 2000. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction de l'arrondissement postal à Bâle.

3) *Conducteur* de l'arrondissement de Bâle. Traitement annuel fr. 1020. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction des Postes à Bâle.

4) *Buraliste et facteur* à Belp (Canton de Berne). Traitement annuel fr. 500. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction des Postes à Berne.

5) *Chef* de la distribution des messageries à Zurich. Traitement annuel fr. 2400. S'adresser, d'ici au 27 Février 1860, à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

## INSERTIONS.

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| In                  | Bundesblatt      |
| Dans                | Feuille fédérale |
| In                  | Foglio federale  |
| Jahr                | 1860             |
| Année               |                  |
| Anno                |                  |
| Band                | 1                |
| Volume              |                  |
| Volume              |                  |
| Heft                | 07               |
| Cahier              |                  |
| Numero              |                  |
| Geschäftsnummer     | ---              |
| Numéro d'affaire    |                  |
| Numero dell'oggetto |                  |
| Datum               | 18.02.1860       |
| Date                |                  |
| Data                |                  |
| Seite               | 296-298          |
| Page                |                  |
| Pagina              |                  |
| Ref. No             | 10 058 172       |

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.